

## BMX –Règlement de la Swiss Cup

### 1. Validité

- a) Ce règlement entre en vigueur le **01.01.2017** et règle la BMX Swiss Cup organisée par Swiss-Cycling. Ce règlement est reconduit tacitement si aucun changement proposé n'est accepté et si aucun changement n'a lieu au règlement de l'UCI.

### 2. Conditions de participation

- a) Tous les détenteurs d'une licence BMX valable pour l'année en cours (licence UCI) ou détenteurs d'une licence journalière ont le droit de participer aux courses de la Swiss Cup.
- b) Les pilotes étrangers ont le droit de participer à condition d'être en possession d'une licence UCI.
- c) Chaque pilote doit être assuré contre les accidents, incluant les accidents relatifs à la pratique des compétitions de BMX. Il est recommandé à tous les participants de la Swiss Cup de conclure une assurance responsabilité civile privée. Tout détenteur d'une licence accepte de par sa signature les statuts de Swiss Cycling et le règlement présent.

### 3. Catégories admises

- a) Répartition des catégories:
  - Boys et Girls -8 Pas de classements (journalier et général) séparés
  - Boys et Girls 9/10 Pas de classements (journalier et général) séparés
  - Boys 11/12 / Girls 11/12 Classements séparés entre Boys et Girls (journalier et général)
  - Boys 13/14 / Girls 13/14 Classements séparés entre Boys et Girls (journalier et général)
  - Boys 15/16 / Girls 15+ Classements séparés entre Boys et Girls (journalier et général)
  - Elite Swiss 17 + Pas de classements (journalier et général) séparés
  - **Open 30+ 20, 24, 26 pouces**
- b) Les pilotes le désirant peuvent demander à la commission technique BMX de courir dans la catégorie supérieure (surclassement). En cas d'acceptation, le pilote sera classé et pourra être nommé vainqueur de la Swiss Cup dans la catégorie supérieure. Les Girls 15+ se surclassant en catégorie supérieure sont soumises au même règlement que les Elites swiss 17+ (frais d'inscription, pas de classement séparé). Le pilote devra rester dans cette catégorie jusqu'à la fin de la saison.
- c) Les pilotes doivent avoir, le jour de la course, au moins 5 ans révolus.

### 4. Inscriptions

- a) Il **faudrait** s'inscrire, pour chaque course, sur internet à la page [www.swiss-cycling.ch](http://www.swiss-cycling.ch). **Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au MERCREDI précédant la course à 20h00.**
- b) Les inscriptions sont également possibles sur le lieu de la course moyennant un supplément de CHF 10.- par manche.
- c) **Montant des inscriptions:**

Elite Swiss 17 +	CHF 35.00 (33.00 + 2.00**)
Challenge	CHF 25.00 (23.00 + 2.00**)

**\*\* CHF 2.- sont prévus pour les coupes du classement général.**

- d) Il est possible d'obtenir une licence journalière challenge (maximum de trois par an). Ceci est valable pour toutes les catégories Challenge de la Swiss Cup. Le prix d'une licence journalière est de CHF 30.00. **La location des transpondeurs est de CHF 10.00 + CHF 40.00 de caution. La vente du transpondeur sur place est de CHF 47.00 ou 50 Euro.**
- e) La licence valable doit être présentée de manière spontanée lors du contrôle de présence.

## 5. Répartition des pilotes dans les séries

- a) Les numéros de plaques sont attribués en fonction du classement général de la Swiss Cup de l'année précédente. Les pilotes qui sont dans leur « petite année » reçoivent un 0 devant leur numéro. Pour les catégories filles, la numérotation est différente mais toujours en fonction du classement général de la Swiss Cup (pour les plus jeunes dès 101 et les plus grandes dès 111)
- b) **Pour la première manche et les suivantes, la répartition des pilotes dans les séries se fait : selon le principe « scrambled » à voir dans le document « annexe 1 » sur le site de Swiss Cycling.**
- c) Seuls les pilotes Elite Swiss 17+ peuvent prendre le départ avec leurs numéros permanents UCI.

## 6. Nombre de courses de la Swiss Cup

- a) La Swiss Cup comprend **9** manches dans toutes les catégories, **y compris la catégorie Elites Swiss 17+, sauf Open 30+.** Les **8** meilleurs résultats comptent pour le classement général.
- b) **La catégorie Open 30+ ne courent que 4 manches. Les 3 meilleurs résultats comptent pour le classement général.** Les manches **Open 30+** ont toujours lieu le samedi.
- c) **La catégorie OPEN GIRLS 13 ANS et + comprend 2 manches seules, c'est-à-dire les manches 1 et 8. Les classements de ces deux manches seront intégrés au classement général Swiss-Cup.**

## 7. Déroulement des courses

- a) Les horaires officiels de Swiss Cycling doivent être observés à chaque manche.
- b) **Selon informations à voir dans le document « annexe 1 » sur le site de Swiss Cycling.**

## 8. Contrôle de présence

- a) **Le samedi de la course**, chaque pilote doit confirmer sa présence aux heures officielles avec sa licence valable auprès du bureau de course.
- b) L'annonce pour les courses du dimanche a lieu le samedi, au plus tard une heure après la fin des courses.
- c) Si les listes de présence ne correspondent pas à la liste des pilotes inscrits, les feuilles de courses des catégories concernées doivent être retirées.
- d) **Le jour de la course, tous les pilotes s'assurent d'être dans la bonne catégorie, lors du contrôle des présences, ceci jusqu'à 30min après la présentation des documents (Races/Séries).**

## 9. Contestations

- a) Les contestations doivent être examinées selon le règlement de l'UCI et le règlement national. Les pilotes ne peuvent pas eux-mêmes déposer de contestation. Y sont seulement autorisés les représentants des clubs et seulement pour les cas suivants:
  - Construction et changement du vélo
  - Classement des pilotes
  - Les points reçus après une course
- b) **Les décisions des officiels de course tel que DNS, DNF, REL, DSQ ne peuvent pas être contestées.**

- c) Un recours peut cependant être déposé par écrit contre les décisions du track manager ou du personnel de course dans un délai de 7 jours après la course en question et ce, auprès de la commission disciplinaire de Swiss Cycling. Le recours coûte dans chaque cas, la somme de CHF 50.00. Ce montant est remboursé au cas où le recours est accepté. Les photos privées ou les vidéos ne sont pas acceptées comme preuves.

## 10. Aide des parents

- a) Les parents ou les représentants d'un pilote ne sont pas autorisés à accompagner leurs enfants jusqu'au départ ou de les aider lors du départ sous quelque forme que ce soit.

## 11. Attribution des points. Nouvelle répartition

- a) Les points de chaque course de la Swiss Cup sont attribués de la manière suivante:

Finale	
1 <sup>er</sup>	75 points
2 <sup>ème</sup>	70 points
3 <sup>ème</sup>	65 points
4 <sup>ème</sup>	62 points
5 <sup>ème</sup>	60 points
6 <sup>ème</sup>	59 points
7 <sup>ème</sup>	58 points
8 <sup>ème</sup>	57 points
Rang 17 à 24	
17 <sup>ème</sup>	48 points
18 <sup>ème</sup>	47 points
19 <sup>ème</sup>	46 points
20 <sup>ème</sup>	45 points
21 <sup>ème</sup>	44 points
22 <sup>ème</sup>	43 points
23 <sup>ème</sup>	42 points
24 <sup>ème</sup>	41 points

Rang 9 à 16	
9 <sup>ème</sup>	56 points
10 <sup>ème</sup>	55 points
11 <sup>ème</sup>	54 points
12 <sup>ème</sup>	53 points
13 <sup>ème</sup>	52 points
14 <sup>ème</sup>	51 points
15 <sup>ème</sup>	50 points
16 <sup>ème</sup>	49 points
Rang 25 à 32	
25 <sup>ème</sup>	40 points
26 <sup>ème</sup>	39 points
27 <sup>ème</sup>	38 points
28 <sup>ème</sup>	37 points
29 <sup>ème</sup>	36 points
30 <sup>ème</sup>	35 points
31 <sup>ème</sup>	34 points
32 <sup>ème</sup>	33 points

- b) Les pilotes classés après la 32<sup>ème</sup> place reçoivent des points en dégraissant de 1 point à chaque rang.
- c) Chaque pilote reçoit les points par rapport au classement du jour après séparation des filles et des garçons (par exemple la fille qui sera 3<sup>ème</sup> reçoit 65 points).
- d) Un pilote qui ne prend pas le départ d'une finale sans raison valable n'obtient aucun point.
- e) Au cas où une course ne peut être courue ou interrompue, les pilotes qui en sont affectés sont classés selon les points du classement qu'ils ont accumulés lors de l'arrêt de la course en tenant compte de l'entier d'une phase de course.

## 12. Prix

Les catégories Boys, Girls et **Open 30+** reçoivent les prix suivants:

- a) Les trois premiers de chaque catégorie challenge jusqu'au 12 ans et moins reçoivent une coupe. Les pilotes classés de la 4<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place reçoivent des prix en nature ou des coupes. Ces prix restent à la libre appréciation des clubs organisateurs.
- b) Dans les catégories Boys 13/14 et 15/16, Girls 13/14 et 15+, les pilotes reçoivent un prix en espèces selon la clé de répartition suivante:
- c) **Catégorie OPEN GIRLS 13 ans et +, primes regroupées.**

	Boys	Girls	OPEN GIRLS
1er rang	CHF 50.00	CHF 50.00	CHF 100.00
2ème rang	CHF 40.00	CHF 40.00	CHF 60.00
3ème rang	CHF 30.00	CHF 30.00	CHF 40.00
4eme rang	CHF 20.00	CHF 20.00	CHF 20.00
5 au 8eme rang	CHF 15.00	CHF 15.00	

- d) Les finalistes A de la catégorie **Open 30+** reçoivent des prix en nature.
- e) La catégorie Elite Swiss 17+ reçoit des prix en espèces qui sont calculés comme suit:  
 - Elite Swiss 17+ : Frais d'inscriptions \* plus CHF 500.00  
 \*sans le supplément pour les coupes du classement final

Les prix sont calculés selon les clés de répartition suivantes:

1er rang	30 %	5ème rang	9 %
2ème rang	20 %	6ème rang	6 %
3ème rang	14 %	7ème rang	6 %
4ème rang	9 %	8ème rang	6 %

- f) Tout club organisateur d'une course de la Swiss Cup peut à sa guise, augmenter ces prix. Aucun prix n'est prévu pour les pilotes qui n'atteignent pas la finale.

### 13. Classement final

- a) Le classement final de la Swiss Cup est calculé en fonction des points accumulés lors des finales de chaque course.
- b) Si plusieurs pilotes ont le même nombre de points après soustraction des moins bons résultats, la décision est basée sur le plus grand nombre de victoires, de deuxième rang, troisième rang, etc. qui ont été atteints au cours de la saison. Si l'égalité subsiste toujours, le classement de la dernière manche est déterminant.
- c) Pour être classé au classement général, il faut avoir participé à **5** manches minimum, de même pour la catégorie Elite Swiss 17+, lesquels doivent participer à **5** manches minimum. Pour les **Open 30+**, ils doivent participer à **3** manches minimum.

### 14. Titre

- a) Le vainqueur dans chaque catégorie (voir chapitre 3) est nommé vainqueur de la Swiss Cup.
- b) Les 8 premiers pilotes du classement général de chaque catégorie remportent une coupe.

### 15. Qualification pour les Championnats d'Europe, les Championnats du Monde, pour des courses internationales et pour la Coupe du Monde

- a) Abrogé.

## 16. Qualification pour les Challenge-European-Finals et les World-Challenge:

- a) Afin d'obtenir le droit de participer à une classe Challenge pour la finale des CE, chaque pilote doit être classé au moment de la fin des inscriptions, au moins parmi les **10 premiers** de son âge. La participation à au moins une course de la Swiss Cup avant la finale est obligatoire.
- b) Afin d'obtenir le droit de participer aux Classes challenge aux CM, chaque coureur doit être classé au moment de la fin des inscriptions, au moins parmi les **10 premiers** de sa catégorie d'âge. La participation à au moins une course de la Swiss Cup et une course Europa Cup ou finale de l'Europa Cup est obligatoire.
- c) La commission technique BMX peut accorder des dérogations.

## 17. Grille

- a) Une grille aléatoire (random) conforme au règlement UCI est obligatoire.

## 18. Photofinish (ou videofinish)

- a) Un système de photofinish est mis en place pour toutes les manches de la Swiss-Cup. Pour pouvoir identifier correctement les pilotes, chaque vélo doit être muni d'une plaque latérale visible des deux côtés du cadre directement installée derrière le tube de potence. Des numéros directement collés sur le cadre ne sont pas valables.
- b) Les chiffres doivent être de couleur noir sur fond blanc et doivent être d'au moins 6 cm de haut. La largeur du trait des chiffres doit être d'au moins 1 cm. Afin de permettre une meilleure lisibilité sur la photofinish, le fond blanc doit être dimensionné de sorte à présenter une bordure d'au moins 2 cm de large autour du numéro.
- c) Le pilote qui ne respecte pas ces règles, sera, après un avertissement, déclassé et 8 points lui seront attribués (même s'il y a moins de 8 pilotes dans la série).

## 19. Pro-Section

- a) Seuls les pilotes de la catégorie Elite Swiss 17+ peuvent utiliser la Pro-section (le passage par la ligne Pro section est au libre choix de chaque pilote jusqu'au quart de finale. Dès les demis finales, la ligne Pro-section est obligatoire pour chaque pilote). Le pilote qui n'emprunte pas entièrement cette ligne obligatoire se verra relégué à la dernière place de sa série et marquera le nombre de points correspondant à la dernière place.
- b) Pour des raisons de sécurité ou en cas de mauvais temps, le track-manager peut décider, le jour de la course, de fermer la Pro-section.

## 20. Pantalons

- a) Selon le règlement UCI, le pantalon doit être long, ample, fabriqué en matériau résistant à la déchirure (Cordua-Nylon) et doit couvrir étroitement les chevilles. Les pantalons en lycra moulants sur toute leur longueur, les jeans et les pantalons de training ne sont pas autorisés.
- b) Les pantalons courts et amples fabriqués en matériau résistant à la déchirure sont autorisés s'ils sont utilisés avec une protection du genou et du tibia avec une surface rigide. Les collants portés sous les pantalons courts et sous les protections du genou et/ou du tibia sont autorisés.

## 21. Pédales automatiques

- a) Selon le règlement UCI chiffre 6.1.079. La FAKO a décidé d'adapter le règlement de l'usage des pédales automatiques(CLIPS) selon le règlement Continental UEC, soit dès 13 ans.

## 22. Plaque frontale:

- Elite Women/Men international	Plaque blanche	numéros noirs
- Junior Women/Men international	Plaque noire	numéros blancs
- Challenge Women/Men	Plaque bleu/jaune	numéros blancs/noirs
- Challenge Boys	Plaque jaune	numéros noirs
- Challenge Girls	Plaque bleue	numéros blancs
- Cruiser	Plaque rouge	numéros blancs

Le modèle de chiffre ne doit pas être fantaisiste, le numéro d'un pilote doit être parfaitement lisible pour l'arrivée. Dimension des chiffres Hauteur en 8 et 10 cm, Largeur minimale de 1 cm.

L'âge du pilote devra figurer sur la plaque en haut à gauche. Dimension Hauteur 2 cm et Largeur min. de 0.5 cm.

Les plaques latérales sont obligatoires même lors des essais.

### A) Transpondeur obligatoire

Tout pilote doit être équipé de son transpondeur personnel placé sur la fourche lors des essais et des courses. Ceci est délivré uniquement par Swiss Cycling.

## 23. Fairplay sur et autour de la piste

- a) Le pilote doit se montrer loyal et faire preuve de fairplay vis-à-vis des autres concurrents ainsi que des officiels. Selon le règlement UCI, un pilote qui ne respecte pas cette règle pourra être sanctionné. Il en pourra être de même si le comportement des parents ou des accompagnants du pilote n'est pas respectueux. Tout manque de respect à un officiel pourra entraîner jusqu'à la disqualification du pilote.

## 24. Dispositions finales

- a) Tous les cas qui ne sont pas régis par le présent règlement doivent être consultés selon les instructions du règlement UCI et les statuts de Swiss Cycling. Les contentieux sont réglés par la commission des courses. La commission disciplinaire de Swiss Cycling décide en tant que dernière instance.
- b) Le non-respect du présent règlement peut entraîner des sanctions qui peuvent aller jusqu'au retrait de la licence.
- c) Les sanctions mentionnées plus haut peuvent être appliquées aux pilotes dont le comportement va à l'encontre des intérêts de la fédération ou qui y nuisent sous quelque formes que ce soit.

## 25. Sécurité

Pour l'organisation de la sécurité, prière de se référer au cahier des charges pour l'Organisation des manches Swiss Cup / Championnats Suisse.